

Nouvelle idéologie linguistique : l'algérianisation du français dans la presse écrite francophone en Algérie. Un effet de mode ou un acte de résistance face au pouvoir de la langue de l'Autre ?

**New linguistic ideology: the Algerianization of French in the French-language print press in Algeria.
A fashion effect or an act of resistance to the power of the language of the Other?**

* FEMMAM Chafika

MCA, Université Mohamed Khider, Biskra (Algérie),
c.femmam@univ-biskra.dz

d/recép:12/03/2019	a/ acc.: 13/03/2020	d/ pub: 02/06/2020
--------------------	---------------------	--------------------

Résumé :

Depuis : quelques années, les journalistes algériens recourent de plus en plus à des stratégies linguistico-discursives visant à capter un maximum de lecteurs. Ces stratégies concernent, entre autres, des emprunts à la langue arabe, des traductions d'expressions idiomatiques en langue maternelle, des glissements sémantiques, un jeu de mots transcodique, etc. Nous allons, dans un premier temps étudier ce phénomène à travers une analyse linguistique de deux quotidiens, à savoir *Liberté* et *Al-wattan* (mot arabe qui veut dire patrie). A partir des résultats de cette analyse, nous tenterons, dans un deuxième temps, de définir l'idéologie linguistique qui se dessine et qui constitue une tendance qui ne cesse de s'accentuer dans la presse écrite en langue française.

Mots clé : Idéologie linguistique ; Français algérien ; Ecrit journalistique.

Abstract :

For a few years, Algerian reporters and journalists have been using some linguistic-discursive strategies that aim at catching the attention of a growing number of readers. These strategies involve borrowings from the Arabic language, translations of idiomatic expressions from the mother tongue, semantic shifts, and transcoded word games and so on. The paper first tackles

* FEMMAM Chafika. c.femmam@univ-biskra.dz

this new phenomenon through a linguistic analysis of two daily papers, namely *Liberté* and *Al-Watan*. From the results of the analysis, and relying also on a questionnaire addressed to Algerian readers of these print media, the paper then attempts to determine the linguistic ideology that takes shape and constitutes a trend that is accentuating in the print media in French language.

Keywords: Linguistic Ideology; Algerian French; Journalistic writing.



Depuis quelques années, une nouvelle polémique émerge dans le domaine de la sociolinguistique maghrébine, il s'agit d'une dissension terminologique : doit-on parler du « français en Algérie » ou du « français d'Algérie » ? La première appellation dénote l'existence d'une forme du français que l'on peut utiliser dans diverses zones géographiques¹, alors que la seconde sous-entend que le français recouvre plusieurs variétés dont l'une serait le français en usage en Algérie. C'est dans cette deuxième tendance que s'inscrit la présente étude. Nous sommes parties de l'hypothèse qui stipule que le « français d'Algérie » présente un écart, sur le plan lexical, morphologique et idiomatique, qui légitime sa dénomination « français algérien ». Pour vérifier cette hypothèse, nous tenterons de nous intéresser à la presse écrite francophone. Nous nous efforcerons de repérer les écarts qui pourraient exister, les analyser et les catégoriser.

Comme il est admis dans la communauté des chercheurs en sociolinguistique², ces écarts émanent principalement des contacts des langues en présence. Dans notre cas, il s'agit des contacts entre l'arabe algérien, l'arabe standard, le tamazight et le français. Nous allons nous pencher, dans un premier temps, à ce phénomène et l'impact qu'il pourrait avoir sur le statut et les usages du français. Nous nous référerons principalement à A. Queffelec (2006), M. Miled (2010) et F. Laroussi (2012) (voir la bibliographie).

1. Le contact des langues et les usages du français

Dans un article publié en 2010³ sur l'évolution du statut du français et ses contacts avec l'arabe dans le monde arabophone, M. Miled souligne que trois étapes marquent cette évolution dans le Maghreb. Il précise que la mutabilité sur les plans psycho et sociolinguistique est

étroitement liée au fait que le français dans cette région est considéré, officiellement ou officieusement, comme langue seconde ou langue étrangère privilégiée. Ce qui fait de lui une langue qui présenterait une menace pour la langue première. A ce propos, il écrit :

Une langue seconde est sujette à des variations souvent imprévisibles dans le temps et dans l'espace, et à des modifications de statut, lesquelles sont tributaires de facteurs politiques (les types de rapport avec la francophonie, dans le cas du français), pragmatiques (des besoins linguistiques nouveaux) et interlinguistiques (les liens avec la langue première dans le pays⁴.

La première étape renvoie à une situation de diglossie, voire de triglossie entre l'arabe littéral et l'arabe dialectal d'un côté, et entre l'arabe littéral et le français, de l'autre⁵. Au lendemain de l'indépendance et comme conséquence inéluctable d'une politique d'acculturation imposée par l'ancien colonisateur, le français jouissait d'une large utilisation par les Algériens, et ce dans les domaines économique, administratif et éducatif. Cette expansion massive du français a fait naître chez de nombreux Algériens, et plus particulièrement les partisans du FLN (front de libération nationale)⁶ un sentiment d'hostilité. En effet, ils considéraient ce phénomène sociolinguistique comme le prolongement de l'occupation française à laquelle ils devraient faire face pour l'éradiquer. C'est dans ces circonstances que la politique d'arabisation a été mise en place de façon hâtive sans une préparation préalable nécessaire à sa réussite⁷. Suite à cela, les usages du français se sont réduits au profit d'une large utilisation de l'arabe littéral, en particulier dans les domaines de la politique, de la justice et de l'éducation.

Puis, dans les années quatre-vingt-dix, pendant la décennie noire où l'Algérie a été profondément frappée par le « terrorisme islamiste », la langue française était rattachée au stéréotype de l'anti-religieux. Une représentation sur laquelle se fondaient les terroristes pour légitimer l'extermination des intellectuels algériens francophones. Ceux qui ont pu survivre ont opté pour l'exil.

Avec le retour de Bouteflika au pouvoir, ce rapport conflictuel entre l'arabe et le français a commencé à se dissiper, et ce grâce, en partie, au fait qu'à la tête du pays s'impose une personnalité parfaitement trilingue s'exprimant aussi bien en arabe standard, en arabe littéral qu'en français. Ce plurilinguisme officiellement assumé a massivement contribué à l'apaisement des tensions psycho- et sociolinguistiques.

A un niveau plus large, le statut et les usages du français ont été foncièrement influencés par les interactions sociales. Sur le plan socio-économique, l'économie du libre marché a remplacé le socialisme qui avait régné durant plusieurs décennies. Sur le plan scientifique et technologique, l'avènement des nouvelles technologies de l'information a intensifié les communications internationales et les rencontres interculturelles. Suite à cela, de nouveaux besoins sont nés et une demande accrue de la maîtrise de plusieurs langues s'est avérée nécessaire et même « vitale ». En conséquence, la coexistence de l'arabe et du français s'est sentie moins conflictuelle et plus complémentaire. Bien que l'anglais ait acquis un regain d'intérêt notable, la bipolarité arabe/français continue d'occuper les devants de la scène au point de constituer un élément caractérisant la nouvelle identité maghrébine⁸. En revanche, comme le précise M. Miled⁹, cette complémentarité devrait être nuancée car elle est tributaire des variations géographiques, socio-culturelles et professionnelles.

En effet, dans le contexte algérien, qui nous intéresse dans la présente étude, le français est plus présent dans le nord que dans le sud du pays, plus présent dans les villes que dans les campagnes. De plus, dans les groupes socio-professionnels aisés, le français jouit d'une très forte demande. Nous notons que les parents appartenant à ce milieu tiennent de plus en plus à scolariser leurs enfants, dès le jeune âge, dans des crèches où l'on communique en français. A cela s'ajoute le nombre important des écoles de langues qui ne cesse de s'accroître, et les cours particuliers de français qui commencent très tôt dès le cycle primaire. Cette revalorisation du français et la multiplication des fonctions que l'on voudrait qu'il assure (langue d'enseignement des sciences, outils de communication dans les échanges commerciaux, signe d'ouverture sur l'Autre, « langue de prestige » indice d'une certaine appartenance socio-professionnelle, etc.) n'ont pas été accompagnées d'une amélioration de sa maîtrise. Autrement dit, à l'instar de Miled, nous constatons un décalage entre les finalités escomptées et les usages effectifs de cette langue.

2. Analyse du corpus

Loin de prétendre faire une analyse exhaustive et systématique de la presse écrite algérienne, nous nous sommes contentées de lire, de façon plus assidue, de différents quotidiens écrits en langue française pour y repérer ce qui pourrait constituer des éléments linguistiques étrangers à

la langue de Voltaire. Pour décider de cette étrangeté, nous recourons à la vérification des lexèmes et des expressions dans les dictionnaires de langue française, c'est leur absence dans ces dictionnaires qui confirmerait notre intuition quant à leur caractère étranger. Celui-ci est lié aux phénomènes d'alternance codique, d'emprunt et de créativité intra- et inter-linguistique.

2.1. *L'alternance codique*

Ce phénomène appelé également « code switching » renvoie à un comportement langagier, utilisé principalement par les locuteurs bi ou plurilingues, qui consiste à alterner dans un même échange des unités de longueur variable appartenant à des codes différents¹⁰. Autrement dit, l'alternance concerne aussi bien la phrase (l'alternance inter-phrastique) que le syntagme et le mot (l'alternance intra-phrastique).

Dans le cas de la présente étude, nous nous intéresserons au recours des journalistes, dans leurs écrits en français, à l'arabe dans ses deux variétés (l'arabe algérien et l'arabe littéral), à l'anglais et même au berbère. Il est nécessaire de souligner que le recours à l'arabe algérien est plus fréquent par rapport aux autres langues. Nous présenterons ci-après quelques exemples :

- a- « El-houma » : n.f. défini par le journaliste lui-même, comme étant « une distinction géographique localisée qui définit des gens solidaires habitant le même quartier. C'est une posture sociale que l'on observe particulièrement à Alger et Oran
- b- « Chorba frik » : une sorte de soupe typiquement algérienne omniprésente dans les repas du mois de Ramadhan, et donc, par métonymie symbolise ce mois sacré pour les Musulmans.
- c- « m'aakyal carta » est une expression créée sur le même du slogan de l'équipe nationale symbolisée par la couleur verte « m'aakyalkhadra » (traduit littéralement (avec toi la verte, nous vous soutenons les verts)
- d- « lewait and see des investisseurs » : le recours à l'anglais joue une double fonction : marquer le statut étranger des investisseurs d'une part, déterminer leur origine non-francophone, anglo-saxonne entre autres, de l'autre. Le segment anglais a subi une translation lui permettant de fonctionner comme un substantif.
- e- « Tighersi » : mot berbère qui signifie rupture.

2.2- *L'emprunt*

Ce procédé désigne le fait d'emprunter à une langue B un élément et l'intégrer dans la langue A, et ce pour mieux exprimer une nouvelle réalité (sociale, culturelle, religieuse, ...) étrangère à la langue A. C. Détrie et ses collaborateurs estime que l'emprunt ne concerne pas exclusivement des lexies, il peut désigner des unités linguistiques de niveau supérieur. A ce propos, ils écrivent :

(L'emprunt désigne) l'introduction dans un système linguistique d'éléments lexicaux (bases ou morphèmes, discursifs (locutions ou phraséologie), syntaxiques (mots outils ou structures) repris d'une autre langue¹¹.

Quant au sociolinguiste maghrébin F. Laroussi, il précise que l'unité empruntée est souvent soumise aux règles phonologiques et/ou morphosyntaxiques de la langue emprunteuse :

Un processus par lequel une langue prend à une autre un élément (mot, expression, etc.) et l'assimile complètement, au point que les natifs de cette langue ne s'aperçoivent pas de son origine étrangère.[...] il existe un consensus entre les linguistes selon lequel l'intégration du mot venu d'ailleurs pourrait se produire à trois niveaux : phonologique, sémantique et morphosyntaxique¹².

Il est nécessaire de préciser, à la suite de F. Laroussi et d'autres linguistes, que l'emprunt ne concerne pas exclusivement l'intégration totale du mot emprunté dans la langue d'accueil, il peut y avoir plusieurs degrés d'intégration. Nous en citons quelques exemples :

- a- « Les *Ouledleblad* » : ce mot composé en arabe, signifiant *enfants natifs du pays*, désigne les personnes originaires de la ville par opposition aux arrivistes nouvellement installés en ville et ne maîtrisant pas les codes et le savoir-vivre des citadins. Cette appellation est une forme de ségrégation sociétale très présente particulièrement à la capitale. Nous remarquons, que le mot emprunté à l'arabe garde sa morphologie du masculin pluriel à laquelle le locuteur se contente d'ajouter l'article correspondant en langue française.
- b- « la *darija* » signifie « arabe dialectal », mais l'emprunt du mot à l'arabe sert sociolinguistiquement à faire abstraction d'un statut diglossique de « langue basse » qui lui a été souvent attribué. L'emploi de cette appellation a coïncidé avec le projet du ministère de l'Education nationale qui a voulu l'intégrer comme langue d'enseignement dans le système éducatif, mais celui-ci n'a pas pu aboutir à cause de la résistance des défenseurs puristes de l'arabe classique. L'intégration du mot en

français s'est réalisée par l'ajout de l'article la qui correspond au genre et nombre de sa morphologie en arabe.

- c- « Les *Zaouïas* » : ce mot signifie «confrérie, un groupement religieux de personnes autour de certaines pratiques, idées et surtout un chef spirituel. Les occurrences de ce mot dans la presse écrite connotent la nouvelle stratégie de l'ancien ministre des hydrocarbures lors de son retour sur la scène politique après les scandales de corruption dont il avait fait l'objet. Le mot arabe « zaouïa » est un nom féminin singulier que l'on a gardé comme tel et on y a appliqué les règles morphologiques de la langue d'accueil, c'est-à-dire l'ajout de l'article *les* et la désinences pour marquer le pluriel.
- d- « La langue amazigh » et « le statut de langue nationale et officielle à tamazight » : nous remarquons cette fois que l'emprunt s'est opéré sur la langue berbère, mais ce que nous voudrions souligner c'est le changement morphologique du même mot, un changement qui obéit aux règles de la langue source. La détermination définie en berbère est marquée par l'ajout de l'initial *t* et la finale *th* (transcrite en français *t* également. Ce qui explique que ce mot apparaît sous différentes occurrences bien qu'il s'agisse toujours de la même lexie.

2.3- *Le néologisme*

Il est défini par B. Bouzidi comme :

Une innovation lexico-sémantique qui renvoie à une activité langagière qui consiste à créer des mots nouveaux ou à utiliser des mots existants déjà dans une nouvelle, un nouveau contexte pour un nouvel usage sémantique (néologisme de sens)¹³.

Dans la présente étude, nous désignons par néologisme, les mécanismes sémantiques et morphosyntaxiques utilisés par les journalistes algériens de la presse écrite en langue française pour opérer, dans celle-ci, la création de mots nouveaux. Pour le classement de ces néologismes, nous nous référons, en partie, au travail de S. ALLAM-IDDOU¹⁴ qui avait mené une recherche similaire sur le même thème.

2.3.1- Les procédés de création morphologique

Dans cette catégorie, nous rangeons les mots formés par préfixation, suffixation et les mots parasynthétiques.

A) la formation de nouveaux mots à partir des patronymes est fréquente, elle s'effectue en ajoutant le suffixe « isme » pour désigner la

mouvance, et le suffixe « iste » pour désigner ou caractériser ceux qui y adhèrent. Nous en citons quelques exemples :

a- « [...] sous le poids du benbellisme »

b- « la bonne éducation boumédieniste ».

c- « le bouteflikisme »

Nous remarquons que les patronymes concernés par cette formation concernent des noms de Chef d'Etat qui ont marqué l'histoire de l'Algérie, soit par leur politique liée à la pensée unique issue du panarabisme venu du *nassérisme* égyptien et *baathisme* syrien, ou par la durée de leur présidence qui a permis l'instauration d'une pensée idéologique qui s'en inspire.

B) Le procédé de suffixation

A la différence de la catégorie précédente, les mots ci-après sont formés à partir des mots communs de la langue d'accueil ou la langue d'origine.

a- « bidonvilisation » : la formation du nom d'action à l'aide du suffixe « ation », et ce pour souligner le caractère inquiétant de la capitale envahie par l'expansion progressive des bidonvilles qui défigure la ville.

b- « le houmisme » pour désigner à la fois une forme de socio-ségrégation des enfants natifs de la ville proclamant la paternité de la citadinité, et une forme de solidarité entre les natifs d'un quartier par rapport à ceux qui viennent de l'extérieur de ce même quartier.

c- « la crise berbériste » : à la différence de l'adjectif berbère qui existe déjà en français, le suffixe « iste » ajoute à ce nouvel adjectif une connotation péjorative englobant un excès dans cette détermination ethnique. Ce mot a été utilisé pour désigner les premiers mouvements de protestation des Berbères pour la reconnaissance de leur langue et leur culture.

C) Le procédé de préfixation

Par ce procédé, nous désignons l'opération d'ajout de préfixe à des mots déjà existants.

a- « re-génération » : le préfixe « re » désigne le renouvellement des modèles lancés par Nissan sur le marché de l'automobile. Le journaliste a opté pour l'ajout du préfixe pour mettre l'accent sur le rajeunissement des anciennes générations et faire écho avec un autre mot qui a la même sonorité « régénération » signifiant

une renaissance qui donne un nouveau souffle à quelque chose qui existe déjà.

- b- « Après donc les infaux et les invrais, à une heure de grande écoute, au moment où les uns sont branchés sur les chaînes étrangères... »¹⁵.

Comme l'avait déjà mentionné S. ALLAM-IDDOU¹⁶, ce mécanisme de création lexicale est peu fréquent, raison pour laquelle, nous lui avons emprunté l'exemple ci-dessus pour en faire une analyse complémentaire :

L'ajout du préfixe *in* sert certes à exprimer l'antonyme dans le « invrais ». Mais dans le mot « infaux »¹⁷, le chroniqueur joue subtilement sur la sonorité similaire des mots « info » (l'abréviation du mot *information*) pour souligner le caractère peu crédible des informations diffusées dans le journal télévisé des chaînes publiques, et ce en orthographiant la deuxième syllabe de façon identique au mot « faux ». C'est ainsi que le caractère mensonger des informations est doublement dénoncé par le journaliste.

2.3.2- Les procédés de formation lexico-sémantiques

Il s'agit de la création de nouvelles lexies à partir de lexèmes déjà attestées dans la langue soit par composition ou par fusion de deux ou plusieurs mots en une seule forme, c'est le cas des mots-valises.

A) La composition

Nous avons pu relever des mots créés à partir de la composition à l'aide d'un trait d'union mettant dans la même occurrence deux lexies autonomes.

a- « non-Algérois » : ce mot a été créé pour désigner les personnes habitant Alger, mais qui ne sont pas natifs, ce qui leur enlève le caractère de « noblesse » que peuvent avoir les vrais Algérois. Il est évidemment question d'une représentation développée par ces derniers et qui n'a pas forcément de fondement rationnel, mais qui continue, cinquante-cinq ans après l'indépendance, d'alimenter cette forme de ségrégation vis-à-vis de ceux qui ne le sont pas. Ce phénomène concerne toutes les grandes villes, mais il est plus accentué à la capitale.

b- « néo-urbains » : ce mot a été créé dans le même contexte discursif pour souligner le caractère nouveau, mais dans un sens péjoratif, des nouveaux venus dans l'espace urbain.

B) Les mots-valises

Comme nous l'avons expliqué précédemment, le mot valise est une création lexicale qui résulte de la fusion de deux mots soit en en prenant qu'une partie, soit en les intégrant tels quels. Pour mieux illustrer le mécanisme, nous en citons deux exemples.

a- « rurbain » : ce mot provient du mot « rural » et du mot « urbain », il sert à désigner les personnes issues du milieu rural qui, suite à l'exode dont les campagnes étaient victimes, se sont installées nouvellement en ville. Le journaliste effectue ce néologisme pour mettre en exergue le comportement, le mode de vie et les habitudes ruraux dont ces nouveaux citoyens n'ont pas réussi à se défaire.

c- « gréguerre » : ce mot est l'association du mot « grégaire » qui qualifie une forme de groupement solidaire sans qu'il y ait forcément une conviction rationnelle et une organisation sociétale, et du mot « guerre ». Ce néologisme a été utilisé pour désigner la guerre¹⁸ sans précédent déclarée dans les rangs du FLN (parti du pouvoir) qui, jusque-là, n'a jamais fait défaut à son unicité et son union.

2.3.3- Les locutions et expressions figées

Dans cette catégorie, nous rangeons les nouvelles créations de groupe de mots solidaires sur les plans lexical et morphosyntaxique.

a- « front monétaire » : une expression créée sur le modèle de la locution « fonds monétaire », et ce pour évoquer la crise monétaire dont souffre l'Algérie suite à la chute du baril de pétrole. Précisons par ailleurs que le terme « front » fait écho à « guerre » dans l'imaginaire algérien, à l'image du nom du parti politique FLN (Front de Libération Nationale) qui a permis l'indépendance du pays.

b- « les artistes se cachent pour mourir » : cette expression a été calquée sur le titre d'un film qui était très populaire dans les années quatre-vingt « Les oiseaux se cachent pour mourir ». Cette phrase vise à dénoncer le manque d'intérêt et de prise en charge de grands artistes qui, en devenant vieux, malades et vulnérables, sont oubliés de l'Etat et meurent suite à leur maladie sans aucune aide de la part des autorités.

c- « A système fossile, énergie fossile » : en calquant la locution figée « énergie fossile », le journaliste a créé la locution

« système fossile » pour désigner un système en place qui, par son long règne, s'est enraciné dans le pays bien qu'il devienne peu efficace et devrait être renouvelé comme le sont les énergies fossiles qui devrait être remplacées par les énergies renouvelables plus appropriée pour la santé de notre planète.

d- « Les mille et une news » : expression calquée sur le titre d'un ouvrage de contes « les milles et une nuit », cette locution renvoie au monde merveilleux et imaginaire où les faits ont peu de rapport avec la réalité au point de rendre celle-ci opaque et inaccessible. De plus le chiffre « mille et un »¹⁹ connote l'aspect nombreux qui accentue le caractère flou des informations dont le citoyen algérien serait victime.

2. Représentations et croyances des lecteurs

Dans cette dernière partie, nous allons aborder les résultats d'un entretien semi-directif que nous avons réalisé auprès de quelques lecteurs assidus de la presse écrite francophone. Nous avons sélectionné des personnes âgées entre 68 et 78 ans parce que ces lecteurs, étant nés à l'époque coloniale, ont une connaissance longitudinale de l'évolution l'usage de la langue française. En effet, avec plus de cinquante ans de lecture régulière de cette presse, ils peuvent nous renseigner sur leur appréciation de cette évolution et sur ce que cela reflète pour eux.

En premier lieu, nous avons voulu vérifier s'ils lisent le journal en français de façon régulière et depuis plusieurs années, et savoir les raisons de ce choix linguistique. A cette première interrogation, nos enquêtés ont affirmé que leur choix est purement pragmatique. Certains affirment mieux maîtriser le français, ce qui leur permet une lecture rapide et efficace. Alors que d'autres avouent qu'ils n'ont pas le choix parce que c'est la seule langue qu'ils maîtrisent. Bien qu'ils soient algériens, ils ne savent pas lire l'arabe et par conséquent n'ont pas accès à la presse nationale dans leur « langue nationale et officielle ». Donc, le choix de lire le journal en français n'est pas lié à des raisons idéologiques ou politiques, il s'agit d'une conséquence naturelle de l'instruction de cette catégorie de personnes qui ont fréquenté l'école française pendant l'époque coloniale et qui ont été laissé sur la marge d'un projet de pays qui avait imposé l'arabisation dans un contexte où nombreux citoyens

de la population active ne maîtrisaient pas cette langue fort différente de leur langue maternelle (l'arabe dialectal ou le berbère). Cinquante-cinq ans après l'indépendance de l'Algérie, le français persiste encore dans le contexte algérien. Il est omniprésent dans les communications des locuteurs algériens, certes à des degrés différents qui vont de l'utilisation de quelques mots à des échanges entièrement en français. En revanche, cette langue a dû s'adapter à l'environnement de son usage. Cette adaptation a entraîné la croissance de l'écart qui sépare le « français d'Algérie » du « français de France ». Nous avons demandé à nos enquêtés s'ils avaient constaté un changement dans la langue française utilisée par les médias traditionnels durant toutes ces années. Ils étaient unanimes à confirmer ce phénomène avec beaucoup de nostalgie à la langue d'avant. Nous en citons quelques exemples :

« Il y a une nette différence, le style n'est plus le même car la formation des journalistes était autre fois meilleurs et performante »

« Sur le plan de l'expression écrite les contenus étaient mieux maîtrisés et la signification des mots était juste et collent avec l'esprit du texte. »

« Oui, la langue des années 70 était littéraire et plus riche »

Comme nous pouvons le remarquer, les locuteurs francophones ayant connu l'époque française développent une représentation puriste de cette langue, ils estiment que toute transgression à la norme française révèle une forme de non-maîtrise de la langue de Voltaire. Et de ce fait, ces lecteurs portent une évaluation négative de la langue française utilisée par la presse contemporaine. Ainsi, nous pouvons lire dans les propos de l'un d'entre eux ceci :

« Sur la plan de la maîtrise de la langue notre presse n'avait pas à envier à la française.[...] Durant la décennie 70, le français était parfaitement maîtrisé. Lors de nos déplacements professionnels en France, nos partenaires louaient notre maîtrise du français. »

Bien que nos enquêtés estiment que la langue française actuellement en usage est une variante dégradée par rapport à la langue de l'Hexagone, ils pensent que cette « déformation » la rend plus facile et plus accessible. Dans leur imaginaire, les nouvelles générations maîtrisent moins bien cette langue et donc les journalistes se voient dans

l'obligation de simplifier leur style et leur vocabulaire pour capter un maximum de lectorat. Aux critères de facilité et simplicité s'ajoute la connivence que tout journaliste cherche à établir avec ses lecteurs potentiels, cette connivence n'est possible que si le premier donne des indices, de façon explicite ou implicite, puisant dans le référent culturel et linguistique qui leur est commun.

« Oui les articles sont plus intéressants, en plus on peut sentir que le journaliste s'exprime avec sa langue maternelle. »

« Les journalistes utilisent des mots arabes pour des sujets qui nous touchent davantage comme la culture et la société. »

D'autres encore affirment qu'il s'agit d' « une revendication identitaire faisant du français d'Algérie une entité algérienne, un patrimoine à fructifier.

Conclusion

Au terme de cette étude, nous réaffirmons qu'il existe une orientation variationniste de la langue française en usage dans la presse écrite algérienne. A travers leurs multiples emplois, les mots se chargent de sens et changent de forme pour une meilleure expression de la réalité, ils sont ainsi « une caisse de résonance » socio-culturelle. Cette tendance variationniste s'est réalisée à l'aide de plusieurs procédés linguistiques et discursifs. Ainsi, nous avons montré la multiplication du recours à l'alternance codique, les emprunts et les néologismes, ce qui a donné naissance à un français que l'on peut qualifier de « français d'Algérie ». Bien que cette nouvelle forme de français soit jugée négativement par les puristes appartenant à la génération d'avant l'indépendance, elle constitue une réalité sociolinguistique qui sous-tend une idéologie linguistique qui stipule que le français en Algérie est un patrimoine national qui doit refléter la culture du pays et donc s'adapter à son contexte d'usage qui est fort différent de son origine socioculturelle de départ.

Bibliographie

- Allam-Iddou, S., 2015, « Le discours de la presse écrite francophone algérienne ; analyse des innovations linguistiques », in *Revue ANADISS*, N° 20, Editura Universității Suceava, pp. 82-97.
- Ben Rabah M., 1996, *Langue et pouvoir en Algérie*, Séguier, Paris.
- Bouzidi B., 2016, *Néologie ET Néologisme de Forme dans le dictionnaire : Le Petit Larousse Illustré*, Ebadr Essati Editions, Eu Eulma.

- Boyer, H., 2012, « Idéologie sociolinguistique et politiques linguistiques « intérieures » de la France », in *Les politiques linguistiques implicites et explicites en domaine francophone*, Synergie, Pays germanophones n° 5, Berlin, pp. 93-105.
- Détrie, C., et all., 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Honoré Champion Editeur, Paris.
- Hamers F.-J. et Blanc M., 1983, *Bilingualité et bilinguisme*, Margada, Bruxelles.
- Laroussi, F. 2012, « Les mots voyagent et se transforment », in *Hermès*, N° 63, p.p. 145-149.
- Merzouk, S., 2014, « Le français en Algérie, création et variation comme vecteur d'adaptation : le cas de l'emprunt au berbère », Congrès Mondial de Linguistique française. Disponible sur <http://dx.doi.org>
- Miled, M., 2010, « Le français dans le monde arabophone : quels statuts, quels contacts avec la langue arabe ? », *Langue française*, N° 167. Consulté sur <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2010-3-page-159.htm>
- Obreja, Cristina., 2011a, « L'imaginaire linguistique des éditorialistes. De la créativité dans le langage », in *Revista Românească pentru Educație Multidimensională*, n° 8, Editura Lumen, Iași, pp.15-29.
- Obreja, C., 2011b, « Dynamique de la langue, Norme(s) et Créativité. Réflexions sur l'Imaginaire Linguistique », in *ANADISS*, no. 12, Editura Universității Suceava, pp.121-139.
- Queffelec, A., 2006, « Variétés et variation: du français monocentré à la francophonie pluricentrique ? », in *Le français : des mots de chacun, une langue pour tous*, Presses Universitaires de Rennes, p.p. 53-66.
- Verdier, M., 2013, « La constitution de l'idéologie linguistique des chateaux malgachophones dans les cybercafés de Tananarive », in *Langage et société*, n° 143, pp. 87-107.
- Walter, H. et Baraké, B., 2006, *Arabesques : l'aventure de la langue arabe en Occident*, Robert Laffont/Editions du temps, 16 cm à 24 cm).

¹ Selon cette vision, il n'y aurait qu'une seule variété légitime du français, celle de l'Hexagone, et plus particulièrement de Paris, toute déviation de celle-ci serait une transgression à la norme (le français maghrébin, subsaharien, ...).

- ² A. Queffelec, 2006, « Variétés et variation: du français monocentré à la francophonie pluricentrique ? », in *Le français : des mots de chacun, une langue pour tous*, p.p. 53-66.
- ³ <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2010-3-page-159.htm>
- ⁴ M. Miled, 2010, « Le français dans le monde arabophone : quels statuts, quels contacts avec la langue arabe ? », *Langue française*, N° 167, p. 05.
- ⁵ Bien qu'il s'agisse de deux langues différentes, nous les qualifions de situation diglossique pour mettre l'accent sur cette forme d'hierarchisation de valeurs entre elles : le français comme langue dominante et l'arabe algérien comme langue minorée.
- ⁶ Le parti unique au pouvoir de l'époque.
- ⁷ M. Benrabah, 1996, *Langue et pouvoir en Algérie*, p. 87.
- ⁸ M. Miled, op.cit., p. 11.
- ⁹ Ibidem.
- ¹⁰ J.-F. Hamers et M. Blanc, 1983, *Bilinguisme et bilinguisme*, p.445.
- ¹¹ Détrie, C., et all., 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, p. 100.
- ¹² F. Laroussi. 2012, « Les mots voyagent et se transforment », in *Hermès*, N° 63, p. 146.
- ¹³ Bouzidi B., 2016, *Néologie ET Néologisme de Forme dans le dictionnaire : Le Petit Larousse Illustré*, p. 88.
- ¹⁴ Allam-Iddou, S., 2015, « Le discours de la presse écrite francophone algérienne ; analyse des innovations linguistiques », in *Revue ANADISS*, N° 20, Editura Universității Suceava.
- ¹⁵ Allam-Iddou, S., op. cit., p. 87.
- ¹⁶ Ibidem.
- ¹⁷ Cette nouvelle lexie peut être considérée comme un mot-valise puisqu'elle résulte également de la fusion des mots « information » et « faux ».
- ¹⁸ Il s'agit d'un désaccord à haut niveau entre deux hauts responsable du parti, à savoir Saïdani et Belkhadem.
- ¹⁹ L'expression turque « bin bir » « mille et un », comme le sont certains chiffres exactes en français 36, 100 et mille entre autres, désigne un grand nombre. (Réf : Walter H. et Baraké B, 2006, p. 58)